

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 16 (1909)

Vorwort: Discours de bienvenue

Autor: Krieg, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DISCOURS DE BIENVENUE

PRONONCÉ A LA

Séance générale de Moutier, le 29 septembre 1909

PAR

E. KRIEG, pasteur

La dernière Assemblée de l'Emulation à Délémont avait remis à Tavannes, qui l'avait accepté, le soin de nous recevoir cette année ; le fait que l'Exposition jurassienne et particulièrement l'exposition historique s'ouvrira chez nous engagea nos amis du haut de la vallée à se désister en faveur du vieux chef-lieu prévôtois ; ils ont pensé que cette coïncidence était bien faite pour ajouter quelque intérêt à notre réunion ; nous espérons qu'il en sera ainsi et c'est pourquoi tout en regrettant de ne pouvoir nous trouver cet automne dans la localité qu'illustra le Général Voirol, nous avons accepté le mandat qu'on voulait bien nous proposer.

Nous l'avons fait d'autant plus volontiers que dans notre antique Moutier nous pouvons vous offrir, Mesdames et Messieurs, autre chose encore que notre exposition ou que notre belle nature si souvent chantée par nos poètes jurassiens.

Moutier, avec Porrentruy et Délémont, est riche en souvenirs historiques ; permettez-moi d'en recueillir quelques-uns ; penchons-nous sur le champ si fécond de l'histoire et glanons ces épis épars pour en former une gerbe que nous offrons à tous ceux qui sont venus aujourd'hui de loin et de près.

Nous vous saluons tous, Mesdames et Messieurs, et nous vous disons combien nous sommes heureux de vous voir, puissiez-vous emporter de notre rencontre et de la visite que vous allez faire à notre exposition un souvenir agréable qui contribue à fortifier en vous l'amour pour la patrie jurassienne.

Nous aurions aimé vous parler de l'antique abbaye sur la Colline, vous dire le foyer intellectuel qu'elle constitua pendant tout le moyen-âge ; vous retracer aussi le développement de notre bourg à travers les âges, c'eut été bien long et du reste plusieurs épisodes de cette histoire sont déjà connus ; permettez-nous de vous entretenir du *Vieux Moutier*, de celui que connurent les successeurs immédiats de St-Germain et plus particulièrement du Sanctuaire que les plus anciens actes appellent *basilica Santi Petri*.

Au pied de la colline du Château au bord de la rivière à l'emplacement où s'élève actuellement le superbe édifice de la Caisse d'épargne, la modeste chapelle de St-Pierre dressait son petit clocheton, car les actes ont beau parler d'une „*basilica*“ St-Pierre n'était déjà alors et n'a cessé d'être qu'un édifice aux proportions fort restreintes.

Avant le monastère et la collégiale de la colline, qui ont valu tant de gloire à Moutier et dont on parlera longtemps encore, St-Pierre existait ; on peut s'en étonner et pourtant n'est-il pas dans l'ordre que St-Germain, arrivant dans notre vallée, ait d'abord construit un lieu de culte plutôt exigu, adapté aux besoins du moment ; plus tard la population augmentant et surtout les pèlerins accourant nombreux au tombeau du saint, on se vit dans l'obligation de construire un sanctuaire plus grand.

Nous avons du reste des preuves de l'ancienneté de la petite chapelle ; Bobolène (680) nous dit que c'est sous ses voûtes que les moines consternés ramenèrent depuis Courrendlin, le corps de St-Germain martyr en 666 ; ces reliques ne devaient pas y demeurer longtemps car on eut vite le sentiment que la minuscule chapelle cachée parmi les roseaux n'était pas un mausolée digne du saint homme.

En 769 on apprend qu'il existe une autre église que celle de St-Pierre et qu'elle est dédiée à la Sainte Vierge ; en 866 le nom de St-Germain est ajouté à celui de Marie, en 871 Ison, une des gloires intellectuelles de l'abbaye est enterré à St-Germain, enfin en 1160 on parle de l'église de Sainte Marie et de St-Germain où repose le corps du martyr.

Il est donc probable que dès la fin du IX^e siècle on donna à ce dernier une autre sépulture que la petite *basilica Santi-Petri*. En 1179 apparaissent en même temps l'église du haut de la

colline et celle des bords de la rivière ; cette dernière étant le lieu de culte des habitants du bourg, l'autre demeurant à l'usage des moines.

C'est autour du petit sanctuaire que viennent les unes après les autres, se blottir les quelques maisons du vieux Moutier ; M. Quiquerez dans son Etude sur „ l'Eglise et le Monastère de Moutier-Grandval ” y découvre déjà toute une agglomération composée des édifices nécessaires à une corporation religieuse d'alors afin que, d'après les règles de saint Benoît, ses membres ne fussent pas détournés de la vie monastique en allant se pourvoir au loin des choses indispensables à l'existence.

C'est ainsi que le savant historien voit déjà, dans ces temps reculés, des ateliers pour tous les métiers, au bord de la Birse ; tanneurs, bouchers, menuisiers, charrois et d'autres encore auraient fait retentir l'air du bruit de leurs travaux divers ; mais sans compter que ce déploiement d'activité si variée suppose un degré de civilisation d'une richesse de connaissances scientifiques et artistiques qu'on a de la peine à octroyer à des temps si reculés, est-il vraiment possible que ces bons religieux aient eu des besoins aussi multiples, la règle qu'ils suivaient étant celle de la plus stricte simplicité ; qu'ils aient eu à leur disposition quelques artisans et qu'eux-mêmes eussent exercé à l'occasion quelque métier manuel, nous n'en disconvenons pas, mais vouloir peupler le Moutier d'il y a 1000 ans d'autant, sinon de plus de métiers qu'il y en a dans la localité actuelle, n'est-ce pas un peu hasardé ?

Ce que nous savons de certain c'est que, tout près de St-Pierre, il s'éleva de bonne heure une maison qu'on appela „ l'hospice du monastère ” ; citée déjà en 1148 elle était destinée à recevoir les pèlerins et à soigner les malades.

Pour subvenir aux frais occasionnés par cette maison des pauvres, un acte de 1308 nous apprend que le chapitre de Moutier-Grandval demandait à chaque commune des prestations en nature ; à celles-ci du froment, à d'autres du vin, à des troisièmes des légumes et à toutes une contribution financière.

Un régisseur et un chapelain étaient attachés à l'établissement : Le village se développe donc ; au XII^e siècle il semble posséder déjà son nom actuel car plusieurs personnages sont cités dans les actes comme venant de „ Moutier ” ; au XIV^e siè-

cle, la commune bourgeoise apparaît avec les Morey, Tièche, Boivin, les Guerne et les Gorgé ; en 1346 une école se fonde „ pour les enfants du village “ ce qui semblerait indiquer que la localité a pris une certaine extension et que jusqu'alors il n'existait que l'école du monastère ; en 1358 Moutier a ses foires au bétail.

Quelque petite qu'ait été la population du bourg il était pourtant nécessaire qu'elle eût son cimetière (les chanoines avaient le leur sur la colline) ; on en ouvrit un près de l'église de St-Pierre pour les ressortissants de la paroisse à l'exception de ceux de Roche, qui étaient enterrés sur la plate-forme devant la grande basilique.

En 1499, quelques jours avant la bataille de Dornach, un parti d'Autrichiens avait pris et brûlé la Collégiale qui ne fut relevée que quatre ans plus tard. Pendant ce temps les chanoines célébrèrent leur culte à St-Pierre pour la communauté tout entière.

Trente ans plus tard les habitants du bourg se rencontraient dans leur petit temple pour entendre la voix de Farel et pour se prononcer (mai 1530) en faveur de la Réforme.

Mais comme la chapelle risquait d'être trop petite, on demanda aux chanoines la co-jouissance de la collégiale ; la requête fut refusée et il s'en suivit une période de luttes et de démêlés fort vifs entre le chapitre et les habitants.

En 1535 un accord intervint par lequel le Chapitre cédait St-Pierre en co-propriété à la paroisse réformée pour garder la Collégiale.

Les chanoines quittaient Moutier en 1534 mais conservaient leurs biens dans la Prévôté, en particulier la grande basilique ; mais tandis que ce vénérable édifice tombait en ruines, le modeste temple au pied de la colline, se remplissait d'auditeurs chaque dimanche ; les chanoines négligèrent complètement leur antique demeure et ce joyau de l'art antique auquel se rattachaient tant et de si précieux souvenirs, ce chef d'œuvre de l'Helvétie, disparut pierre après pierre.

Les paroissiens de Moutier continuèrent à payer dîmes et cens au Chapitre et celui-ci pourvoyait au traitement du pasteur ; chaque année Berne envoyait un ecclésiastique pour visi-

ter l'église, veiller à la discipline et distribuer aux enfants des catéchismes et autres livres d'instruction religieuse.

En 1741 le vœu des paroissiens fut enfin exaucé ; St-Pierre devenu insuffisant fut rebâti dans de plus grandes proportions, sur le même emplacement ; la tour fut conservée ainsi que la forme générale du bâtiment (St-Pierre avait beaucoup d'analogie avec l'église actuelle de St-Martin à Grandval).

Depuis cette époque ce temple subit peu de transformations ; on l'entretenait avec soin¹ car il était un vénérable témoin des choses passées ; mais que pouvait-on faire pour un bâtiment qui reposait sur un sol argileux, incliné et coupé de sources ; les sacrifices que l'on faisait étaient inutiles tant qu'on ne prenait pas des précautions spéciales pour rendre le terrain plus solide ; or ces précautions on les avait négligées quand en 1741 le temple avait été reconstruit pour remplacer la petite chapelle du XII^e siècle ; ce qui faisait que le sanctuaire, comme celui de la colline, tombait en décadence. En 1790 St-Pierre jouissait encore d'assez jolies rentes (356 livres, 15 batz, 9 deniers) ; ses dépenses ou comme les vieux actes s'expriment ses „expenses“, ascendiaient à la somme de 247 livres, 16 batz ; il y avait donc un reliquat actif de 108 livres, 19 b. 9 d.

Parmi les dépenses relevons les postes suivants : pour ceux qui lisent avant la prédication, 2 livres par an ; pour le pain et le vin de la sainte Cène, 48 livres ; aux luminiers et au clavier pour leurs repas, 1,10 ; au clavier, son gage 6 livres ; aux maîtres d'école, 3 livres par an ; aux pauvres de la paroisse, 6 livres par an ; aux chantres, 5 livres ; pour avoir raccomodé la pique de la paroisse (?) batz ; pour faire un brancard, 1 batz 75 ; pour réparation au cimetière, etc.

L'absence de cette prudence élémentaire avait eu pour résultat que l'église de St-Pierre demandait des réparations très importantes ; en 1857 les murs d'enceinte étaient lézardés, la partie supérieure de la tour, projetée en avant, rappelait la tour penchée de Pise, laissant une solution de continuité entre elle et la voûte, tellement que la pluie pénétrait dans l'intérieur de

¹ En 1700 on fait un plancher neuf sous la tour et on pose de nouvelles boîtes pour les cordes ; en 1720 on recouvre toute la tour ; en 1722 on répare le toit et le plancher du clocher pour garder la tour et l'église de la pluie.

l'édifice ; l'humidité, venant du nord, détériorait la muraille, les fenêtres, le plafond et le plancher étaient également dans un état défectueux et suivant un devis dressé à ce moment par le sieur Schaffter ébéniste, les réparations auraient coûté la somme de fr. 4000.

On comprend dès lors que la paroisse, dans une séance de septembre 1857, renonçât à réparer le vieux St-Pierre pour décider la construction d'un nouveau temple sur l'emplacement de l'ancienne abbaye, d'autant plus que ce chésal unique lui était concédé gratuitement par son propriétaire M. le pasteur Moschard.

Six ans plus tard la paroisse transportait ses cultes dans la Collégiale actuelle et abandonnait le petit temple aux démolisseurs ; mais souvent depuis, ceux qui avaient connu le modeste édifice en gravissant la colline, se prenaient à le regretter ; on admire le nouveau sanctuaire comme il mérite de l'être, mais on garde un précieux souvenir de l'autre, si „gemüthlich“ dans sa rusticité ; s'il parlait des temps troublés où des enfants d'un même pays ne savaient pas être assez tolérants, sinon pour se comprendre, du moins pour s'estimer malgré leurs divergences, il était aussi le témoin d'un passé fait de foi virile et de vaillance.

Puissions-nous, Mesdames et Messieurs, nous inspirer des leçons et des avertissements du passé pour doter notre pays d'un présent paisible et heureux et pour lui préparer un avenir fécond.

C'est dans cet espoir que j'ouvre la 48^e assemblée annuelle de la Société d'Emulation du Jura bernois.

E. KRIEG, past.